

SERVICE	CREPS Bourgogne-Franche-Comté Département FORMATION
Localisation du poste	CREPS BFC site des Montboucons à Besançon
OBJET	L'appel d'offre a pour objet la mise en place d'une convention de sous-traitance pour recruter un coordonnateur de formation, chargé à la fois du suivi pédagogique et administratif de la formation BPJEPS APT ouverte de mars 2021 à juin 2022 par le CREPS BFC sur le site de Besançon. (synoptique complet sur le site internet du CREPS) La personne recrutée sera amenée à effectuer des interventions en face à face et en distanciel sur cette même formation.
Remise des offres	Lundi 25 Janvier -12h – grh@creps-dijon.sports.gouv.fr et mae.douablin@creps-dijon.sports.gouv.fr
Responsable fonctionnel	Responsable du département formation
Description de l'employeur	Le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) Bourgogne-Franche-Comté est un établissement public local de formation relevant des champs professionnels du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il est sous double tutelle du ministère en charge des sports et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Les missions du CREPS sont de 3 types : - accueillir des sportifs de haut niveau. - assurer des formations aux métiers du sport et de l'animation (667 stagiaires répartis dans 19 formations allant du niveau V au II). - participer au développement régional des activités physiques et sportives et de l'animation. Une équipe de 72 personnes y travaille. Le CREPS s'étend sur les sites de Dijon et Besançon.
Profil	Expérience dans le champ de la formation professionnelle aux métiers du sport
Offre à présenter	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation • Un tableau synthétique présentant les expériences en suivi administratif, pédagogiques et en face à face pédagogique • Un CV • Les thématiques d'intervention en face à face possible • La maîtrise de logiciels et d'application spécifiques à la formation • La proposition financière (tarif horaire et volume horaire) pour la coordination administrative et pédagogique de la formation • La proposition financière (tarif horaire et volume horaire) pour les interventions en face à face et éventuellement la construction de contenus à distance • La proposition financière (tarif horaire et volume horaire) pour les épreuves de certification et le suivi en entreprise
Personne à	Maé Douablin – Formatrice au CREPS BFC site de Besançon



contacter	mae.douablin@creps-dijon.sports.gouv.fr
Critères de choix	<p>Les offres seront évaluées selon la méthode suivante :</p> <p>1 • Expérience dans le domaine de la formation BPJEPS APT et expérience dans la coordination pédagogique et administrative d'une formation : Coefficient 8</p> <p>2 • Qualité du CV et références du candidat : Coefficient 4</p> <p>3 • Prix horaire ou forfaitaire : Coefficient 8</p> <p>La note financière pour chaque candidat sera obtenue par la formule suivante : Note obtenue= (Nombre de points maximum X Montant de l'offre la moins onéreuse) / (Montant de l'offre notée).</p> <p>Le CREPS BFC se réserve la possibilité de négociation avec les prestataires mieux disant, sur le contenu des stages et sur leurs propositions pédagogiques et financières.</p>